

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mai 2023

Présents :

Béatrice AILLET
Charlotte AVOINE
Emilie BARREZ
Karine BEAUSSIEUX arrivée à 21h00
Guillaume CHICOT
Sébastien COTREZ
Mélanie DUBOIS
Christelle LAVALLEY
Nathalie LENEVEU
Typhaine MALOISEL
Sébastien MONNET
Gilbert MONTAIGNE
Laurent MONTÉLÉON
Angélique OSMONT
Amina OUARGA
Yohann PESQUEREL arrivé à 20h45

Absents avec Pouvoirs :

Olivier GUERARD a donné pouvoir à Yohann PESQUEREL
Michel GRANGER a donné pouvoir à Gilbert MONTAIGNE

Absents :

Tommy HERY

Secrétaire de Séance : Nathalie LENEVEU

Quorum atteint avec 14 membres élus présents en début de séance à 20h30
Présence des journalistes, Mme Grimaux enregistre la séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 04 avril 2023
- 2) Mutuelle
- 3) Délibération modalités des jours d'absences : exceptionnelles et discrétionnaires
- 4) Emploi saisonnier
- 5) Sécurité règlement intérieur du cimetière
- 6) Remboursement particulier achats emplacements cimetière
- 7) Subvention MFR
- 8) Vente logements Séminor « La Vallée Verte »
- 9) Participation collaboration cinéma plein-air
- 10) Actualité travaux
- 11) Questions diverses

Article 1: Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 04 avril 2023

Suite à un problème informatique, le compte-rendu n'a pas pu être transmis aux élus. Le vote est reporté au prochain conseil municipal.

Article 2 : Mutuelle administrés

AXA propose à la commune de s'associer afin de faire bénéficier aux habitants une économie de 25% sur leur cotisation de mutuelle.

Une réflexion sera menée par le conseil municipal.

Article 3 : Délibération modalités des jours d'absences : exceptionnelles et discrétionnaires

Il est important de statuer sur la nature et la durée des autorisations spéciales d'absence du personnel comme suit :

Nature de l'évènement	Durées proposées
Liées à des événements familiaux	
Mariage ou PACS :	
- De l'agent	5
- D'un enfant de l'agent ou du conjoint	3
- D'un ascendant, frère, sœur, beau-père, belle-sœur, neveu, nièce, petit-fils, petite-fille, oncle, tante de l'agent ou du conjoint	2
Décès, obsèques ou maladie très grave :	
- Du conjoint (concubin pacsé)	5
- D'un enfant de l'agent ou du conjoint	5
- Du père, de la mère de l'agent ou du conjoint	2
- Des autres ascendants de l'agent ou du conjoint	1
- Du gendre, de la belle-fille de l'agent ou du conjoint	3
- D'un frère, d'une sœur	3
- D'un oncle, d'une tante, d'un petit-fils, d'une petite-fille, d'un neveu, d'une nièce, d'un beau-frère, d'une belle sœur, de l'agent ou du conjoint	2
Liées à des événements de la vie courante et des motifs civiques	
- Concours et examens en rapport avec l'administration locale	2
- Don du sang	0
- Déménagement du fonctionnaire	0
- Représentant de parent d'élèves aux conseils d'école, d'administration, de classe et commissions permanentes des lycées et collèges Commission spéciale pour l'organisation des élections aux conseils d'école	0
- Journées enfants malades	3 jours avec certificat médical

Article 4 : Emploi saisonnier

M. le Maire rappelle au conseil municipal que L. 332-23 2° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non-permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité et expose également qu'il est nécessaire de renforcer l'effectif des employés techniques sur la période estivale.

Il convient de créer un emploi non-permanent pour un accroissement saisonnier d'activité d'employé technique à temps complet à raison de 35h00 hebdomadaires, dans les conditions prévues à l'article 3 I de la loi n° 84-53, qui sera renouvelé tous les ans du 15 juillet au 15 septembre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la création d'un emploi saisonnier du 15 juillet au 15 septembre et que le poste soit renouvelé tous les ans aux mêmes dates. (Vote 18/18)

Article 5 : Sécurité règlement intérieur du cimetière

M. le Maire déplore encore des vols de fleurs et de plaques au cimetière. Le sous-préfet demande qu'un règlement intérieur soit effectué avant le mois d'octobre. Ce travail sera effectué en commission.

Article 6 : Remboursement particulier achats emplacements cimetière

Il a été commis une erreur lors de la vente de plusieurs cavurnes, ces dernières ont été vendues à quatre personnes au prix du columbarium soit 501,00 € au lieu de 340,00 €.

Il est demandé au conseil municipal d'accepter le remboursement de ces quatre personnes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le remboursement de ces quatre personnes. (Vote 18/18)

Article 7 : Subvention MFR

Le maire informe le conseil municipal que la MFR de Balleroy-sur-Drôme demande une subvention à la commune. Elle accueille 4 enfants de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accorde une subvention de 400.00 € à la MFR de Balleroy-sur-Drôme. (Vote 18/18)

Article 8 : Vente logements Séminor « La Vallée Verte »

Vu la délibération du 18 juillet 2022 émettant un avis favorable à la vente des parcelles d'assiette des constructions « Résidences Squares des Noyers et Square des Pommiers » à SEMINOR, à savoir la parcelle AD268 et la parcelle AD269.

SEMINOR a fait une proposition de rachat pour un montant de 335 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à accepter la proposition de SEMINOR et à signer tous documents pour la vente. (Vote 18/18)

Article 9 : Participation collaboration cinéma plein-air

M. Pesquerel a rencontré Annabelle Cardron-Bastard qui souhaiterait organiser un cinéma en plein air en collaboration avec la mairie en juillet/août.

Le coût global est de 2 650€, une participation de 53 % est demandée à la commune afin de faire une gratuité pour les habitants de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte de participer à hauteur de 53 % au coût global pour le cinéma en plein air.

Article 10 : Actualité travaux

CBAA : Le Cabinet CBAA a effectué les diagnostics, une réunion est prévue.

Gendarmerie : les travaux sont en cours.²

M. le Maire félicite la commission fleurissement pour le travail effectué dans la commune.

L'adressage de la commune commencera courant juin.

Article 11 : Questions diverses

Maison de santé : Un projet de maison de santé est toujours en cours, le dossier est actuellement au ministère des Solidarités.

Bibliothèque : La porte d'entrée de la bibliothèque a été changée.

Fin du conseil municipal 20h30

Prochain conseil municipal le 29 juin à Balleroy